



Stop aux reculs sociaux !

En marche pour le progrès social !

Plus de 400 000 citoyens en colère contre les ordonnances Macron ont défilé ce 12 septembre dans toute la France. Un véritable succès qui sonne le coup d'envoi de la bataille contre la loi XXL.

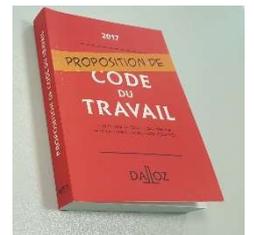
Si les Ordonnances Macron sont le fer de lance de la mobilisation du 12 septembre, il y a un mécontentement plus large que le droit du travail :

- Les fonctionnaires que l'on salue lorsqu'il y a des catastrophes naturelles, mais dont on diminue le pouvoir d'achat et dont on supprime 120 000 emplois
- Le CDI de projet qui éliminerait tout simplement le CDI pour en faire un CDD
- La clause de mobilité sans limitation géographique qui permettrait aux employeurs de proposer des postes dans les pays de l'Est
- Le plafonnement des indemnités prudhommales permettrait aux employeurs d'être sûrs de ne pas payer trop cher quand ils licencieraient abusivement en toute impunité
- La fin du décompte horaire du temps de travail qui contournerait l'horaire légal sans difficulté
- Des attaques contre le treizième mois, les primes d'ancienneté, pourraient survenir dans chaque entreprise
- Les jeunes sont particulièrement concernés, ils vivent déjà plus que les autres la précarité financière et au travail
- Les retraités auront une baisse de pouvoir d'achat importante avec la hausse de la CSG
- Les plus faibles revenus seront encore plus pénalisés avec la diminution des APL et la suppression des emplois aidés.

**NON À LA CASSE
DU CODE
DU TRAVAIL !**

Empêcher la mise en place des ordonnances est primordial, mais cela ne suffit pas pour rétablir les droits des salariés si durement mis à mal depuis plusieurs décennies et en particulier avec les lois El Khomri et Rebsamen. **Il faut donc gagner un code du travail plus protecteur, sans dérogations patronales. Ce code existe, il fait seulement 400 pages et protège tous les salariés ! Il faut maintenant gagner qu'il devienne loi.**

L'ensemble des salariés -es du privé et du public est concerné par les attaques sur le droit du travail, sur la sécu, sur les retraites, sur la casse des services publics, sur la remise en cause des statuts des personnels, de notre protection sociale.



Oui il y a urgence, car il s'agit d'un basculement vers une idéologie intégralement anti-sociale

C'est pourquoi, les organisations syndicales départementales CGT, FO, FSU, Solidaires, appellent les salariés, les privés d'emploi, les retraités, les jeunes, les citoyens, à se mettre en grève et à se mobiliser très massivement le 21 septembre prochain :

- **POUR le retrait des ordonnances macron**
- **POUR gagner un code du travail fort et protecteur pour tous les salariés**
- **POUR gagner le progrès social et arracher une plus juste répartition des richesses produites par le travail des salariés**

Partout, sur chaque lieu de travail, nous appelons les salariés à se rassembler, à construire leurs revendications et à faire grève, dans l'unité la plus large pour obtenir satisfaction sur leurs propres revendications et contre les ordonnances macron, contre la loi travail XXL.